

# SOUTENANCE DE THÈSE EN COTUTELLE

**MAHAMAT ATTEIB DAHAB ATTEIB**

*L'obligation essentielle dans  
les conventions minières au  
Sénégal*

**LUNDI 2 FÉVRIER 2026**

**9H - SALLE 3050 - UNI MAIL**



La présente thèse analyse le statut de l'obligation essentielle dans les conventions minières au Sénégal sous le prisme du droit des contrats. Elle détermine la nature et les règles applicables à la notion avant d'en mesurer les effets sur la structure et le régime général des activités minières.

---

Jury : Prof. Sébastien MANCIAUX, Université de Bourgogne, France, Prof. Mbissane NGOM, Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal, Prof. Moussa THIOYE, Université de Toulouse-Capitole, France, Prof. Sylvain MARCHAND, Prof. Amadou Tidiane NDIAYE, Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal (co-directeur de thèse), Prof. Makane Moïse MBENGUE (co-directeur de thèse), sous la présidence du Prof. Luc THÉVENOZ, doyen de la Faculté de droit.

La séance est publique